

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 20 JUILLET 1895

SOMMAIRE

TEXTE.—Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Saint-Etienne des Grès, par Benjamin Sulte.—Nos hôtes français, par P.-G. R.—Observations, par Alphonse Karr.—L'art gothique et le christianisme, par Léon Féval.—Débat d'amour, par Z.—L'hygiène pour tous, par Sébastien Kneipp.—Carnet du *Monde Illustré*.—A travers le Nord-Ouest, par Omer Noël.—Pot de pensées.—Poésie : Musique, par André Theuriot.—Aimons la terre, par Valmont.—Notes et impressions.—Le premier amour de Napoléon, par Henri Testard.—Quelques conseils.—Nouvelles à la main.—Choses et autres.—Jeux et récréations.—Les échecs.—Feuilleton : La mendiant de Saint-Sulpice, par Xavier de Montépin

GRAVURES.—Dans le monde du bicycle.—Québec : Le dévoilement de la statue de Lévis : Le marquis de Nicolay à la tribune.—A travers le Nord-Ouest canadien : Type de chasseur et trappeur ; Vue du fort Cumberland, en hiver ; Fort qu'Appelle ; Ecole industrielle catholique pour les jeunes sauvages ; Vue du village et de l'école.—Nos hôtes français : Le marquis et la marquise de Lévis ; la comtesse d'Hinnisdal, sa nièce ; le marquis et la marquise de Nicolay ; Le comte et la comtesse d'Hunolstein.—Le départ pour le Saguenay.—Les Français à Madagascar : La bataille d'Ambolomonty : défense d'une pièce de canon par les Hovas.

PRIMES A TOUS NOS LECTEURS

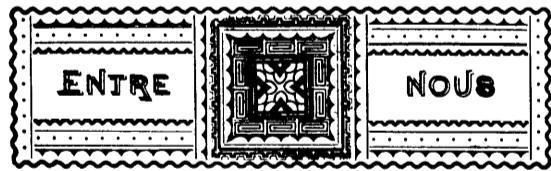
LE MONDE ILLUSTRÉ réserve à ses lecteurs mêmes l'escompte ou la commission que d'autres journaux paient à des agents de circulation.

Tous les mois, il fait la distribution gratuite, parmi ses clients, du montant ainsi économisé. Les primes mensuelles que notre journal peut, de cette sorte, répartir parmi ses lecteurs sont au nombre de 94 ; soit, 86 de une piastre chacune, et puis un des divers prix suivants : \$2, \$3, \$4, \$5, \$10, \$15, \$25 et \$50.

Nous constituons par là, comme les zélateurs du MONDE ILLUSTRÉ, tous nos lecteurs, et pour égaliser les chances tous sont mis sur le même pied de rivalité ; c'est le sort qui décide entr'eux.

Le tirage se fait le 1er samedi de chaque mois, par trois personnes choisies par l'assemblée.

Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront chaque tirage.



AUVRE gens !

Partis plein de santé, de joie et d'espoir pour faire un pèlerinage à Sainte-Anne, ils ignoraient que la mort—cette mort qui nous menace à chaque instant—les guettait et les attendait en chemin.

La catastrophe de Craig's Road laissera de longs et douloureux souvenirs.

Quinze morts, trente blessés !

Et maintenant, que va faire la compagnie responsable de cet épouvantable accident ? Faudra-t-il plaider pendant des années, comme cela ne s'est vu que trop souvent, pour obtenir une indemnité qui n'est jamais proportionnée à la perte faite par les familles des victimes ? Je ne sais, mais il serait temps de fixer, par

une loi sévère, les dommages que les compagnies de chemin de fer devraient payer dans les cas d'accidents de ce genre et d'en fixer l'époque du paiement.

Cette loi devrait contenir un tarif sérieux et interdire tout procès, ce serait peut-être un moyen d'obtenir un peu de justice de ces puissants qui semblent regarder la vie des pauvres gens comme fort peu de chose.

En attendant, il me semble qu'une souscription devrait être ouverte immédiatement en faveur des familles des morts et des blessés. Je crois qu'elle serait fructueuse et subviendrait aux premiers besoins.

C'est à un grand journal à prendre l'initiative de la chose.

* * Une autre loi bien utile aussi serait celle qui fixerait le traitement que devraient payer les municipalités aux instituteurs et aux institutrices, selon leur diplôme.

L'honorable Gédéon Ouimet, dans un des derniers discours qu'il a prononcés, à l'Ecole normale, avant de prendre sa retraite, a parlé de ce projet, que les législateurs devraient étudier et mettre à exécution.

Je vous ai déjà entretenus de la situation déplorablement inférieure que certaines municipalités, par ignorance ou parcimonie, font aux personnes auxquelles elles confient l'éducation de leurs enfants, et leur position est telle que nos députés doivent s'en occuper.

Une loi de ce genre obtiendrait l'approbation de tous les gens de bon sens.

* * La duchesse d'York, future reine probable d'Angleterre, vient de tricoter des bas pour les pauvres de Londres, mais l'histoire ne dit pas combien de paires ont été fabriquées par ses mains princières.

Elle ne pas doivent être bien nombreuses, et c'est certainement ce qui leur donne plus de prix.

A ce propos, un journal anglais, après avoir relaté le fait, ajoute que si les pauvres qui ont reçu ces objets, ont autant de bon sens que de misère, ils s'empresseront de prendre le premier vapeur à destination de New-York, où ils trouveront certainement acheteurs pour les susdits bas, à des prix fabuleux.

Après quoi, ils pourront vivre tranquillement de leurs rentes pendant le reste de leurs jours.

L'idée est peut-être bonne, mais les acheteurs existent-ils réellement ?

* * Comme on vieillit vite !

Cette réflexion—qui n'est pas neuve—m'est revenue, l'autre jour, en lisant les noms des nouveaux avocats heureux élus des dernières examens du barreau.

Dans cette liste, je remarquai Pierre Beullac, fils de notre ami, R. Beullac, chef de la maison si connue au Canada, et je me demandai si je ne faisais pas erreur, si c'était bien le petit *boy* qu'il me semble encore voir aller au collège, pas plus grand que ça, et à la mine éveillée.

Aujourd'hui, c'est un homme, comme on dit, bien plus, le voilà défenseur de la veuve et de l'orphelin, comme on dit encore, et au besoin d'affreux criminels, qui ne le mériteraient certainement pas ; le voilà entré de plein pied dans une belle carrière dont il sera, j'en suis certain, l'un des membres les plus honorables. Enfin, il est arrivé.

C'est bien lui, et je l'en félicite sincèrement, ainsi que toute son excellente famille, qui est devenue si canadienne, tout en restant si bonne française.

Plus loin, je lis le nom de notre collabora-

teur, E.-Z. Massicotte, qui fait partie depuis longtemps de la famille du MONDE ILLUSTRÉ.

A lui aussi nos plus vives félicitations ; le succès qu'il vient de remporter prouve des études de droit sérieuses, car je sais que les examinateurs ne sont pas très tendres pour les étudiants, tant s'en faut.

Gonzalve Désaulniers, mon ancien copain du journalisme, a également le droit de porter la toge.

Celui-ci, vous le connaissez depuis longtemps, comme Massicotte, et ce n'est pas sans un certain orgueil que nous voyons des confrères réussir là où tant d'autres ont malheureusement échoué.

Quant à ces derniers, ils ne doivent pas se décourager, mais, au contraire, travailler sans relâche pour forcer la fortune à leur sourire une autre fois.

* * La semaine dernière un de mes tout petits amis—cinq ans—me dit :

—Tu sais, monsieur, je sais déjà compter jusqu'à vingt, Bijou (son chien) ne pourrait pas en faire autant.

La comparaison me fit sourire et je me souvins bientôt d'une chose que j'ai lue il y a deux ou trois ans et que j'avais classée.

Certains hommes, les Polynésiens entre autres, sont inférieurs au chien, en science arithmétique ; ils ne peuvent compter plus loin que dix, tandis que des individus de la race canine sont beaucoup plus forts.

Et voici l'expérience que fit un jour le Dr Timofieff :

Ce savant possédait un caniche qui comme la plupart de ses semblables, une fois sa faim apaisée, s'en allait cacher dans quelque coin perdu les os qui lui restaient. Le médecin fit un jour à son ami un régal spécial : vingt-six os superbes, auxquels appendaient encore de succulents tendons. Tous les vingt-six, les uns après les autres, le chien les enterra.

Le lendemain, jour de jeûne. Le caniche eut beau faire l'aimable. Le docteur avait son idée. Il attendait le moment où la fringale s'emparerait de l'estomac du toutou et où ce dernier irait déterrer ses os.

« Nous allons bien voir si notre animal va se rappeler le nombre vingt-six ; si son intelligence, en un mot, lui permettra de compter jusqu'à vingt-six ; s'il y réussit, ce sera un fort mathématicien. »

Et le caniche se mit en marche. D'un seul coup il déterra, presque ensemble, dix des os. C'était déjà superbe. Ensuite, il hésita. Le nez au vent, l'animal songeait. Brusquement, il se remit à l'ouvrage, déterra neuf autres os et puis encore six. Cela ne faisait que vingt-cinq. Et cependant, le chien se coucha et dormit. Mais tout à coup, comme s'il se rappelait, il se leva, se mit à courir et déterra le dernier os.

Il est donc bien certain, dit Timofieff, que si le chien ne peut compter d'un coup jusqu'à vingt-six, sa faim lui suggérant certaines réflexions, il arrive à reconstituer ce chiffre assez élevé, et comme il s'arrête après le vingt-sixième os déterré et ne fait plus aucune recherche, il sait donc, à n'en pas douter, que son compte est bon et qu'il n'a plus rien à attendre.

Le même savant a fait sur des chevaux des observations non moins singulières. Un cheval de paysan s'arrêtait net après avoir tracé avec la charrue le vingtième sillon dans un champ en labour ; il savait que c'était le moment de faire halte et, le champ fut-il long ou court, il traçait ses vingt raies, pas une de plus, pas une de moins et finissait sans commandement.

Un autre s'arrêtait net également en enten-